

bien être lui, l'auteur du crime. Jean chercha à prouver son innocence : on ne l'écouta point : il fut livré aux mains de la justice et jeté en prison. Traduit devant le juge, Jean nia le fait : malheureusement pour lui, selon les coutumes barbares du temps, l'accusé fut soumis à la torture : dans l'excès de la douleur, le patient confessa un crime qu'il n'avait point commis. C'en était assez : Jean fut condamné à la potence : dans cette extrémité, notre fervent Pèlerin, s'adressa du fond de son cœur, à Dieu, protecteur de l'innocence. Il renouvela, par vœu, s'il obtenait la vie sauve, de se rendre non seulement à la sainte Image de Lucques, dont les prodiges étaient déjà bien connus jusqu'en France, mais encore au célèbre et lointain Sanctuaire de Saint-Jacques de compostelle, en Galice. (1)

(1). Partout, comme à la bonne sainte Anne, au Cana-la, comme à la sainte maison de Nazareth, à Lorette, le bon Dieu protège les Pèlerins. Nous avons connu intimement un riche marchand, d'une de nos plus belles villes de France, qui a fait, à pied, et demandant l'aumône, le long Pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle. Par humble obéissance, comme Tertiaire, et pour la gloire de Dieu, il nous confessa, qu'un jour, il se trouva exténué de fatigue, et mourant de soif. Vers les 4 heures et demie de l'après-midi, il se trouvait, dans les gorges des montagnes, près d'une petite fontaine, toute couverte de cresson : il en cueillit et en remplit ses poches : il but un peu d'eau, mangea d'un pain sec et noir, qu'à l'exemple de son séraphique Père, saint François, il avait quêté le long du chemin, et ainsi restauré, il continua la route. Mais, il marchait difficilement : il avait, ne dit-il, toute la plante des pieds *en compote* : la chaleur était encore grande et le chemin bien long ; et il souffrait extrêmement : toutefois avec une foi irrésistible en l'assistance divine, et un grand amour pour le grand apôtre, il continua sa route, il marcha ; il marcha encore ; il marcha toute la nuit. Il n'a jamais pu savoir depuis, ni comment il avait marché, ni par quelle voie il avait passé. La distance de la petite fontaine de Cresson, à saint Jacques n'était pas moindre de *soixante milles* ! Le lendemain matin, à 4 heures et trente minutes, Monsieur X, se réveilla prosterné sur le tombeau de l'apôtre ! Nous avons appris depuis, que notre humble et fervent pèlerin, a été appelé par le bon Dieu, au repos éternel, dans une de ses pieuses visites, aux saintes roches Massabiellès, au grand Sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, Marie Immaculée, la Vierge du chaplet, la Reine du Très-Saint Rosaire.